

Beauharnois 30 septembre 2002

Mémoire concernant l'usine thermique du Suroît

Madame la Présidente Nicole Boulet

**170** P  NP  **DM13**  
Centrale à cycle combiné du Suroît  
par Hydro-Québec

**Beauharnois** **AUD 6211-03-064**

L'usine thermique du Suroît va faire augmenter à lui seule 2,8% les gaz à effet de serre du Québec

L'augmentation des gaz à effet de serre va nuire à la santé de la population du Suroît, du Québec et à la santé de notre planète

L'accord de Kyoto demande au signataire (le Canada est un et le Québec a appuyé la dite signature et sa ratification) demande au signataire de réduire de 6% les gaz à effet de serre du niveau de 1990 et non de les augmenter. La futur usine va à l'encontre du dit traité.

Je demande qu'Hydro-Québec fasse une campagne pour augmenter l'efficacité énergétique des appareils électriques en usages dans les foyers du Québec et de favoriser les industries les moins énergivore.

Dans la description du dit projet, Hydro-Québec a utilisé comme unité d'énergie le «British Thermal Unit», communément appelé B.T.U. Je me dois de rappeler à Hydro-Québec que depuis au moins vingt ans, le Québec a remplacé les unités de mesure britannique par le système métrique. L'unité de mesure énergétique dans le dit système métrique est la calorie ou le joule.

Pour tous ces motifs, je vous de mande de rejeter l'implantation de la dite l'usine thermique du Suroît.

Bien à vous

Léo Donald Lachaine BAA

Beauharnois